



Groupement des
agriculteurs biologiques
d'Ille-et-Vilaine



Journée « Gestion des zones humides sur le bassin versant du Couesnon »

Ces surfaces sont-elles économiquement intéressantes pour mon exploitation (d'un point de vue comptable) ?

Peu de références sont actuellement disponibles pour mesurer la pertinence économique des zones humides d'un point de vue agricole. Tout dépendra de l'utilisation que l'on fera de ces zones ainsi que de la qualité de la zone car il y a zone humide et zone humide.

Y a-t-il compatibilité entre activité agricole et zone humide ?

Oui c'est possible mais il faut bien avoir en tête que la productivité en zone humide est moindre que sur une prairie "classique" (sur une coupe de foin on va être sur un rendement diminué de 25 à 40% avec des rendements qui vont de 1,5T à 4T de MS/Ha). La mécanisation peut s'avérer parfois compliquée (portance, intervention difficile à planifier, il n'y a pas de règles et surtout pas une année similaire à la précédente). En ce qui concerne le pâturage et l'utilisation des parcelles par les animaux, cela peut s'avérer complexe en raison de la portance, de la qualité de l'herbe disponible ainsi que par la durée d'inaccessibilité des parcelles. L'intérêt de ce type de parcelles est avant tout de pouvoir fournir de l'herbe en période de sécheresse. En conclusion : valorisation agricole possible, mais difficile et parfois peu rentable.

Que peut-on obtenir comme produits sur zone humide ?

Du foin de plus ou moins bonne qualité (suivant le stade de récolte et la flore présente), de l'herbe fraîche pour du pâturage. Si la zone est cultivée il peut être produit des cultures. Certains réalisent de l'enrubannage ou de l'ensilage mais attention aux conditions de portance. Enfin ces zones peuvent être comptabilisées pour obtenir des aides (produit secondaire).

Quelles sont les espèces fourragères que l'on retrouve fréquemment dans ces parcelles ?

Généralement il s'agit d'une flore naturelle ayant des besoins limités, qui prendra le dessus petit à petit sur la flore semée. On retrouvera pour les graminées, la houlque laineuse, les agrostis, la flouve odorante, la fétuque élevée le pâturin commun et annuel et dans une moindre mesure la fléole, les bromes, le ray grass-anglais, le dactyle. En ce qui concerne les légumineuses, en général elles ne sont pas très présentes, on peut retrouver du lotier, du trèfle blanc, du trèfle violet, ainsi que de la vesce. Généralement on retrouve des espèces indésirables tel que le rumex, le jonc, la renoncule, la pâquerette, la grande marguerite, la porcelle enracinée et parfois de la ciguë.

Est-il intéressant de casser la prairie pour implanter de meilleures espèces ?

Généralement non. Tout d'abord, il n'est pas intéressant de semer une prairie derrière une prairie (difficultés d'implantation, problématique de salissement, non valorisation de l'azote...), il serait alors préférable d'intercaler une ou 2 cultures, ce qui n'est généralement pas possible sur ces zones. Ensuite le résultat n'est pas toujours au rendez-vous car il peut y avoir échec de la mise en place, et si la mise en place est un succès les espèces semées ne résistent pas dans le temps. Au bout de 2-3 ans généralement on voit réapparaître les espèces naturelles du fond prairial. Au final l'opération risque de coûter plus cher qu'elle ne rapporte.

Alors un sursemis ?

Le sursemis est une technique délicate adaptée à des parcelles où l'on voit apparaître des trous dans le couvert, ce qui n'est pas souvent le cas dans ce type de parcelles. Généralement dans ces parcelles la flore ne répond plus aux objectifs de productions mais le couvert est dense, le sursemis ne sera dans ce cas pas efficace, pire encore il aura tendance à favoriser le développement des espèces qui colonisent en rhizome type agrostis stolonifère.

Si je décide d'implanter une nouvelle prairie quelles espèces choisir ?

Avant tout choisir des espèces qui peuvent passer une partie de l'année les pieds dans l'eau. On choisira donc en priorité la fétuque élevée, le ray-grass hybride, le ray-grass anglais, la fléole, le trèfle hybride et le lotier.

Dans ce cas quels sont les leviers pour améliorer ce type de prairies ?

Question délicate car la solution généralement passe par la modification des pratiques au niveau des fauches et du pâturage mais sur ces parcelles c'est plutôt les conditions de la parcelle (portance, stade de l'herbe au moment de la période propice à l'exploitation) qui conditionnent la mise en place d'un pâturage ou d'une fauche. En effet bien souvent la première exploitation sur ces parcelles est tardive et la dernière exploitation peut être très précoce... Il est toutefois possible de faire évoluer les choses par la fertilisation ou par l'apport d'amendements mais tout en vérifiant que d'un point de vue économique cela en vaille la peine.

Comment faire face au jonc qui peut envahir ces prairies ?

La fauche est intéressante dans la gestion de la prolifération du jonc. Eviter le surpâturage et le piétinement est la deuxième préconisation à respecter. Enfin veiller à ce que l'eau s'écoule correctement quand cela est possible.

Comment optimiser l'utilisation des prairies en zone humide ?

Ces prairies au niveau du pâturage sont généralement de qualité moyenne, avec une proportion de légumineuse faible. Ces parcelles seront donc à réserver à des animaux aux besoins limités (génisses, vaches taries, bœufs..). En ce qui concerne le pâturage il est important de respecter les règles habituelles : hauteurs entrée et sortie, temps de retours entre deux pâturages maîtrisé, chargement adapté aux conditions de portance et temps de présence sur la parcelle limité à 2-4 jours. Pour la fauche, ces zones permettent de réaliser des stocks de qualité moyenne même si parfois en fonction du stade les foin peuvent être plus intéressants qu'ils n'y paraissent.

Y-a-t 'il un risque sanitaire à faire pâturer ces parcelles ?

Bien évidemment ce genre de parcelles est plus propice à la présence de parasites et tout particulièrement de la douve et du paramphistome. Pour y faire face plusieurs choses sont à mettre en place notamment clôturer les zones où il y a présence d'eau stagnante et rester vigilant sur les zones où les animaux pourrait avoir accès à la rivière. Ne pas faire surpâturer les animaux et mettre en place un pâturage tournant. Le type d'animaux sera à choisir en conséquence.

Et pour les parasites externes, les tiques par exemple ?

Pas de solution très efficace actuellement : Eviter de mettre à pâturer des animaux en toute fin de gestation, entretenir les haies et les talus pour éviter que les animaux ne se retrouvent en zone trop à risque, tenter d'immuniser les génisses en les mettant en contact au stade génisses et pas uniquement au stade vache tarie.

Finalement ces parcelles ne sont pas exploitables toute l'année ?

Non, les périodes d'exploitations sont très variables d'une année à l'autre. Il y est difficile de réaliser un déprimaire au printemps et un pâturage de nettoyage à l'automne qui pourtant permet de favoriser les bonnes graminées et les légumineuses.

Qu'observe-t-on comme conduite en général sur ces parcelles ?

- une conduite en 100% fauche, avec généralement 2 fauches réalisées par an.
- une conduite en 100% pâturage avec une forte utilisation de la parcelle durant la période estivale (cette surface sert de surface complémentaire lorsque les conditions deviennent séchantes).
- une conduite mixte fauche et pâture (dans la majeure partie des cas), 1ere exploitation en fauche, puis pâturage sur le reste de la saison.

François PINOT
Technicien Lait et Fourrages AGROBIO35
07 76 08 67 01
f.pinot@agrobio-bretagne.org